Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 32 (1961)

Heft: 12

Artikel: Le Schlossberg

Autor: Imer, Florian

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-825002

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

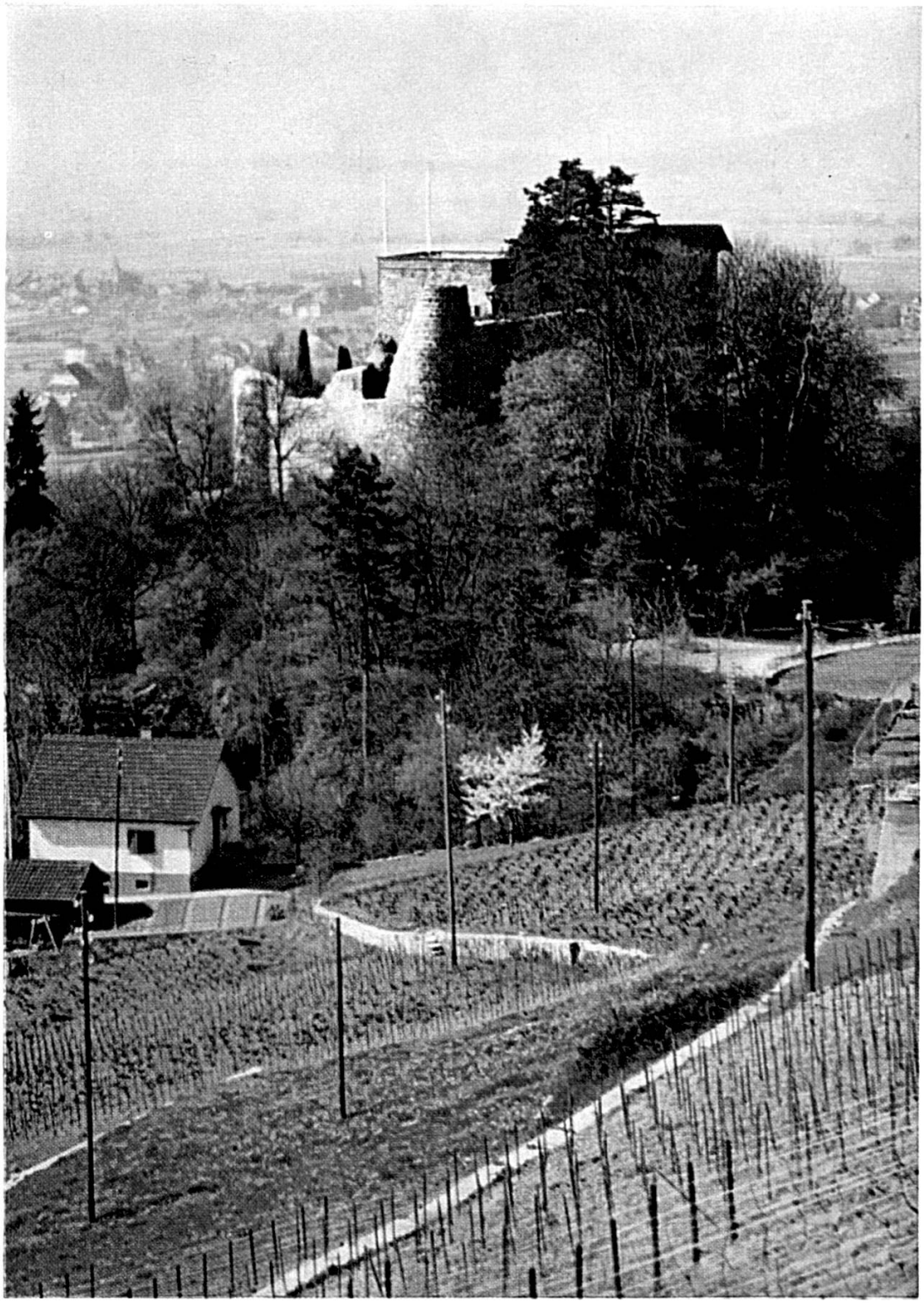

Le Schlossberg, La Neuveville

Cliché ADIJ No 482

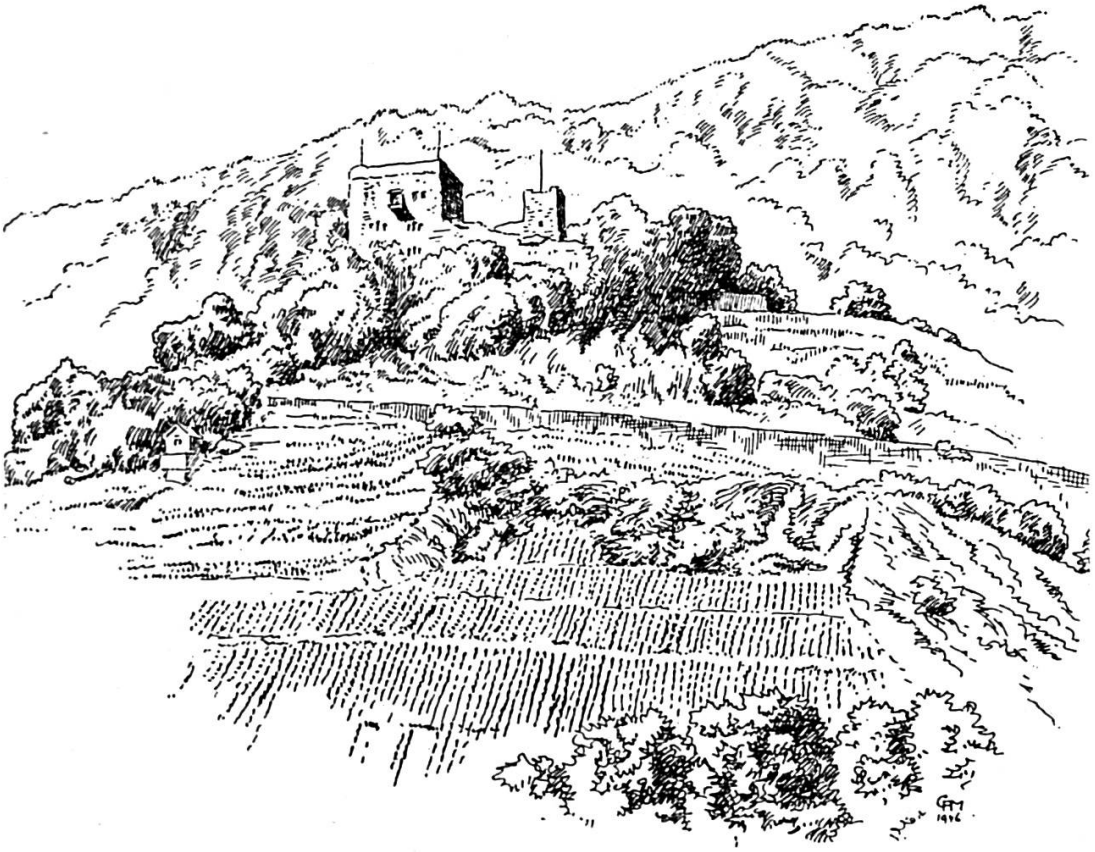

Le Schlossberg

Forteresse

Majestueux, campé sur une proéminence de rochers entre la côte de la montagne et la plaine, le Schlossberg domine de ses solides moellons la région limitrophe des lacs de Bienne et de Neuchâtel. Ce château fort devait assurer la défense des confins de l'Evêché de Bâle contre les entreprises belliqueuses des comtes de Neuchâtel. Construit par Henri d'Isny avec l'autorisation impériale de Frédéric II, donnée à Bâle au printemps 1283, il fut parachevé, avec celle de Rodolphe Ier, par Pierre Reich de Reichenstein, en 1288.

Ses hautes et épaisses murailles forment un rectangle. Trois de ses angles sont flanqués de tours rondes, celui du sud-ouest est arrondi. Vers le milieu de la cour intérieure, une demi-tour ronde est incorporée à la muraille nord, contre une poterne percée dans la courtine. Deux ponts-levis conduisaient à la porte principale située au sud. L'ancien corps de logis, de trois étages, s'adossait à la muraille ouest. Il était recouvert d'un grand toit à quatre pans, complété par deux échauguettes en poivrières.

Le prince-évêque autorisa la construction d'habitations en pierre et en bois au pied du château, à l'intérieur de l'enceinte de ses forti-

fications, premiers éléments de la baille où s'installèrent Jean et Rénold de Tavannes, le chapelain de la Blanche-Eglise Dietrich, puis les nobles de Lobsingen et les Haller de Courtelary. Ce vorbourg s'aggrandit après le sac de la Bonneville, au printemps 1301, par l'arrivée des protégés du prince, réfugiés du Val-de-Ruz.

Pendant les périodes de guerre, lors des sièges et de l'incendie du Landeron, puis quand la bannière de La Neuveville partait en campagne avec son contingent, le Schlossberg se transformait en caserne où se réunissaient tous les hommes valides non enrôlés de la ville et de la montagne. En 1467, les pierriers qui défendaient le château furent complétés par deux arquebuses, cinq mousquets et une provision de mille deux cents balles. La garnison monta la garde au Schlossberg durant les guerres de Bourgogne et quand le pays fut menacé au cours de la guerre de Trente-Ans.

Résidence

Pierre d'Aspelt remit un fief au château, en 1304, au chevalier Imer de Bienne, puis, en 1306, à son oncle Othon de Bienne.

Le 3 juin 1312 Gérard de Vuippens présida au Schlossberg à la fondation de La Neuveville. Il avait fait apporter un tonneau rempli d'autant d'argent qu'il pouvait en contenir, afin de faire construire l'enceinte fortifiée de la ville sans qu'il en coutât rien à personne.

Jean Senn de Münsingen avait une prédilection pour ce château. Il y résida à maintes reprises. Il y confirma les franchises de la ville, en les élargissant, le 6 juillet 1338.

En 1343, un meurtre fut commis au château sur la personne de Jean Mohr, dans des circonstances restées obscures.

Hymerius de Schlossberg détenait encore le fief de son ancêtre Imer de Bienne lorsque Jean de Vienne vint se réfugier au château en octobre 1367, abandonnant la ville de Bienne en proie aux flammes. Ce prince accorda à ses vaillants libérateurs, qui avaient résisté avec succès durant dix jours au siège de la ville et du château par les Bernois venus à sa poursuite, la fameuse lettre de franchises du 19 juin 1368 et la bannière, objet de jalouse colère pour les Biennois.

Dès lors le châtelain et maire de La Neuveville résida au château épiscopal. L'écuyer Ulrich Haller de Courtelary remplissait cette charge à l'époque où Jean de Vienne, grevé des dettes de l'évêché, se vit contraint de remettre le Schlossberg en gage à son neveu Jean de Nant. Ce dernier en assuma la garde. En 1386, pour obtenir le dégagement du château, le châtelain Henri de Vaillant, qui avait succédé à Jehan de Vauxtravers, et le Conseil de la ville versèrent quatre cents florins au prince-évêque Imier de Ramstein qui libéra le Schlossberg en hypothéquant le château de Pleujouse et promit aux Neuvevillois de ne jamais aliéner leur cité sans son château, ni le château sans la cité, mesure de sécurité puisque le système de défense du château était combiné avec celui de la ville.

Par acte du 23 avril 1388, Imier de Ramstein plaça au Schlossberg Perrin, maire de Diesse, qui dut réserver pour le prince et ses offi-

ciers une chambre meublée dans le château et une écurie pour deux chevaux.

Sous le règne d'Humbert de Neuchâtel, le Schlossberg fut habité par le châtelain Jean-Henri de Bassecourt, auquel succédèrent Ulrich Haller, en 1400, Claus de Diesse, en 1413, Jean-Henri de Rambevaux, en 1418, le châtelain Imer, en 1424, nommé receveur du prince en 1433, puis Ulrich Haller, en 1435, Jean-Pierre de Péry, en 1453, Jacques Haller, en 1475, Jean Lesquereux en 1480 et enfin François de Gléresse en 1513.

Lors de sa visite à La Neuveville, en 1527, pour la prestation du serment, Philippe de Gundelstein, assez corpulent, renonça à monter au château, préférant se loger dans la demeure plus confortable de l'ancien châtelain Lesquereux.

Quand Pierre de Gléresse fut appelé à succéder à son grand-père, en 1532, il refusa de s'établir au Schlossberg, malgré l'ordre du prince qui menaça de le démettre de ses fonctions. En fin de compte Philippe de Gundelstein accepta le compromis d'installer au château le lieutenant du châtelain, Antoine Bourguignon, afin d'éviter les inconvénients d'un château inhabité. Jehan Imer, nommé châtelain en 1552, suivit l'exemple de son prédécesseur, et dès 1556 le lieutenant du châtelain abandonna le Schlossberg qui se dégradait de plus en plus, Christophe Blarer de Wartensee n'ayant pas jugé bon d'en empêcher le déclin malgré les démarches faites auprès de lui par Jehan Imer pour que le château soit maintenu en état d'être habité.

Grandeur et décadence

Les princes précédents avaient pourtant fait de gros efforts pour l'entretien du Schlossberg. Jean de Fleckenstein fit refaire la grande salle en 1433. Frédéric z. Rhein fit construire une tour en tuf de Cressier et une oubliette au pied de la tour flanquante de la courtine nord de 1437 à 1439. Jean de Vennigen ordonna d'importantes transformations, de 1446 à 1468, au logis et aux murailles, il fit reconstruire la maison du portier dans la baille, la tour et le pont-levis des remparts extérieurs, il fit agrandir les fenêtres du château, remplacer la porte principale au sud par une nouvelle en molasse, de style ogival. Il fit décorer la clef de voûte de cette porte à ses armes, ainsi que la tourelle en encorbellement édifiée au-dessus, et les cinq girouettes des tours. Christophe d'Uttenheim fit couvrir les toits des tours de feuilles d'étain, l'une d'elles fut teinte aux couleurs de son blason. Les réparations du grand salon, de la cheminée et de la toiture se prolongèrent jusqu'en 1522.

En 1539 le Conseil de La Neuveville exigea « que le château serait maintenu bien que le seigneur châtelain n'y habitât plus ». En 1559, le puits effondré fut déblayé et la porte, endommagée par la foudre, reconstruite. La tour flanquante dut être réparée à quatre reprises, en 1581, en 1601, en 1614 et en 1653. En l'an 1620 le toit du grand corps de bâtiment, les tourelles et la basse-cour furent recouverts de tuiles neuves, l'on abattit les galeries. Six ans plus tard, deux mille

Cliché ADIJ No 483

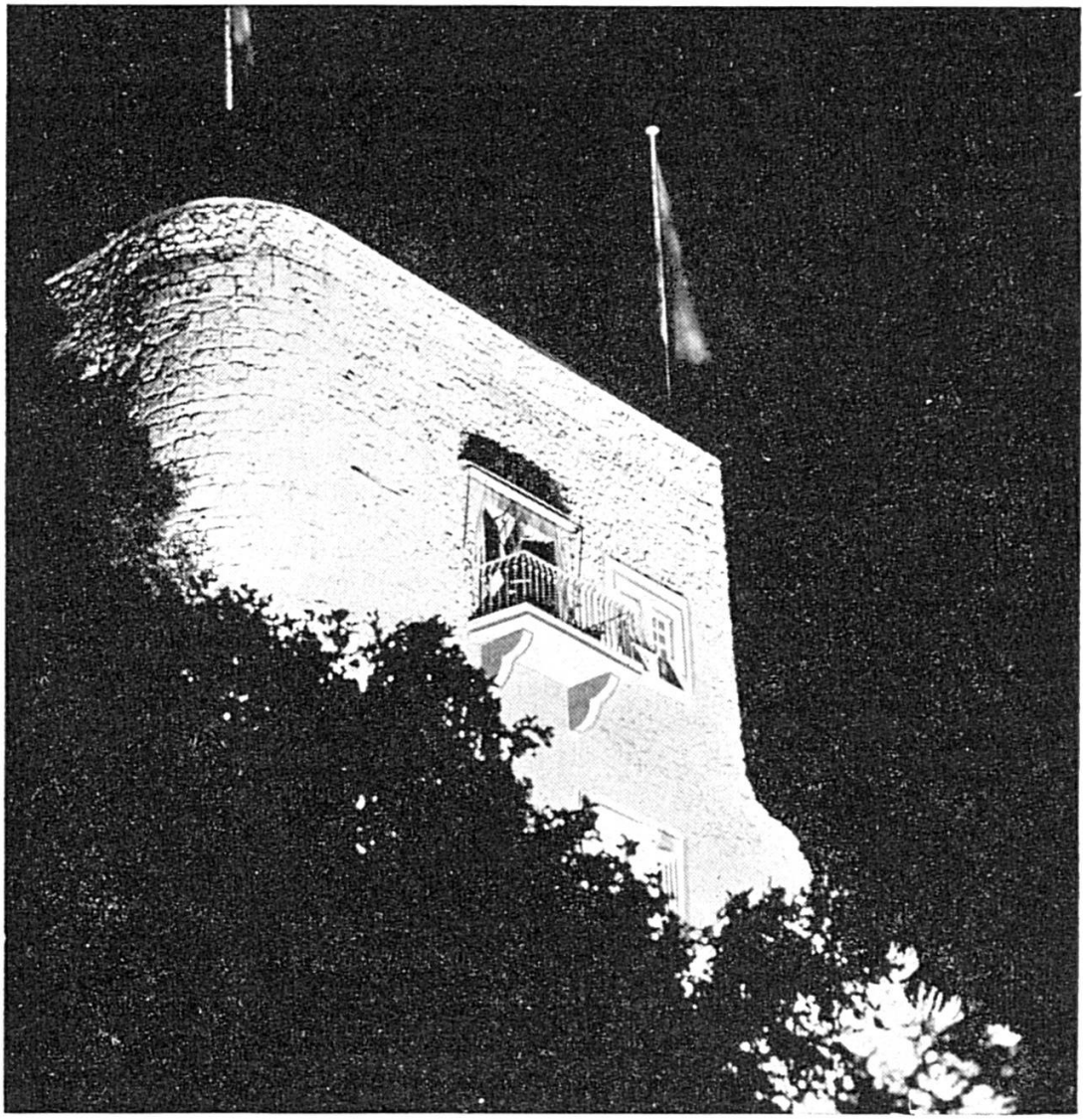

LE SCHLOSSBERG

tuiles furent placées sur le toit. Béat-Albert de Ramstein, frappé par l'état d'abandon du Schlossberg, demanda en 1648 au châtelain Jean Daulte de trouver une famille disposée à l'habiter afin de prévenir sa ruine complète. Le châtelain répondit qu'il serait indispensable « d'y accommoder un meuble avec un fourneau et des fenêtres, ainsi qu'une cuisine » qu'enfin « il serait difficile de trouver quelqu'un, vu que c'est un lieu à l'écart, et si ce n'est qu'il plut à son excellence révérendissime et illustrissime ordonner quelque petit gage et graine ».

Dix ans plus tard, Jean Peter offrit en vain de se loger au château moyennant la jouissance d'un pré sur la montagne de Diesse et la remise d'une certaine somme pour procéder lui-même aux réparations les plus urgentes. La requête qu'un étranger de passage, Frigeri,

se qualifiant de noble vénitien et de consul de Suède, adressa à Joseph-Guillaume Rink de Baldenstein en vue d'acheter le Schlossberg, de le rebâtir, d'y créer des terrasses, des jardins et de se voir décerner le droit de bourgeoisie de La Neuveville, ne fut pas prise au sérieux car ce personnage n'était qu'un mystificateur.

En 1719 le prince Jean-Conrad de Reinach d'Hirtbach autorisa le châtelain Jean-Michel Imer à refaire entièrement la toiture, afin d'en conserver la charpente, et de remettre en état la tour de la prison. Joseph-Guillaume Rink de Baldenstein décida, en 1751, de refaire les mêmes travaux au toit. En 1763, le conseiller aulique David Imer fit savoir à Sigismond-Nicolas de Montjoie que la charpente de la toiture était si caduque « qu'il serait dangereux aux couvreurs d'y monter pour réparer les brèches » et que « puisqu'il n'y a pas d'aparence que jamais on rende ce lieu habitable » il serait bien plus expédient « d'abandonner dors en là ces mazures exposées aux injures du temps ». Le toit fut pourtant encore réparé en 1765.

Destins nouveaux

Lors de l'occupation de La Neuveville par les troupes du général Saint-Cyr, le château en ruine fut confisqué au profit de la nation française, mis aux enchères comme bien national, le 12 floréal de l'an VII et adjugé à David Cunier pour 20 100 livres en assignats. Jean Schleuchter, meunier, le lui racheta en 1802, fit faire « un couvert dans l'enceinte du château pour y débiter du vin pendant les jours de décades ». Il y organisa maintes fêtes champêtres. Chargé de dettes, le meunier dut grever son château d'hypothèques.

Après sa mort, sa veuve vendit le Schlossberg au pasteur David Imer-Vernet. Le nouveau propriétaire fit enlever le reste des toitures et démolir la partie supérieure des tourelles. Il vendit le château, en 1842, à son petit-fils par alliance, Victor Gibollet. Le gendre de ce dernier, Charles-Louis Schnider, restaura le Schlossberg de 1884 à 1885, pour en faire une plaisante résidence d'été, sous l'aspect romantique d'une ruine.

L'ayant racheté à ses cousins en 1924, Louis-Philippe Imer, l'arrière-petit-fils du pasteur Imer-Vernet, entreprit une véritable reconstruction de 1931 à 1932. Le Schlossberg devint une demeure habitable toute l'année, avec tout confort. La muraille de la façade au levant de l'ancien logis fut réédifiée, le grand hall couvert et muni d'une grande cheminée, les fenêtres de mollasse de 1884 remplacées par de nouvelles en pierre d'Hauterive. La tour de la prison du prince fut murée sur sa face sud. Un poêle Landolt à catelles peintes remplaça la cheminée placée dans le salon en 1884 et une cheminée d'origine française, en marbre rose, fut posée dans le fond de la pièce. Louis-Philippe Imer légua par testament du 12 octobre 1933 le Schlossberg restauré à l'Etat de Berne et à la commune municipale de La Neuveville, pour en faire un bien public. Depuis lors, un toit a été placé sur la partie septentrionale du logis et des auvents sur la façade ouest, afin de protéger la muraille et les fenêtres contre les intempéries.

Par une convention du 30 janvier 1941, revisée le 25 septembre 1952, l'Etat et la commune se sont engagés à veiller à la conservation et à l'entretien du château et de ses dépendances. Les corporations publiques et sociétés fondatrices du fonds d'entretien ont constitué par des versements un capital intangible de 100 000 fr. et un fonds de roulement.

Dans son règlement du 15 octobre 1951 le comité de ce fonds d'entretien a décidé, d'accord avec les propriétaires, que les locaux du château peuvent être loués à des particuliers comme appartement, mais que le hall et le salon — meublés par les soins de la Commission d'aménagement de meubles anciens provenant de la région, soit achetés par le comité, soit reçus comme dons ou en dépôt — de même que la terrasse du donjon, doivent en tout temps être disponibles à l'occasion de visites, d'assemblées, de congrès ou d'autres manifestations, et qu'ils peuvent, en outre, être visités par des tiers sur demande préalable faite au secrétariat municipal de La Neuveville. Les corporations publiques et sociétés fondatrices peuvent aussi utiliser la cour intérieure du château pour des séances ou des manifestations en plein air. Quant au parc extérieur du Schlossberg, il est ouvert toute l'année au public, comme promenade.

Florian IMER